

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr.
RECLAMES 3 ^e page (— d° —).....	3 fr.
» 2 ^e page (— d° —).....	5 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

On est bien renseigné à présent sur la réalité des choses en Bolchevie. Et pour faire détester le communisme, il suffit de le faire connaître !

Les domestiques de Moscou, qui ont le front de se présenter aux travailleurs de France comme des libérateurs, alors qu'ils méditent d'en faire des esclaves, ont été battus aux élections cantonales.

Ce n'est pas une raison pour les laisser tranquilles. Au contraire. Il faut continuer l'œuvre de désinfection jusqu'à ce que disparaissent de chez nous les dernières traces de ce corps d'armée russe campé sur le territoire français.

Pour les faire détester, il suffit de les faire connaître. Représentants d'un régime odieux de sang et de boue, de mouchardage et de terreur, ces tartufes féroces ont été démasqués et montrés tels qu'ils sont, comme de lâches tyrans, par des hommes qui avaient cru en eux, qui se sont rendus à Moscou comme les musulmans se rendent à la Mecque, qui ont vu et qui en sont revenus pleins d'horreur et de dégoût !

C'est à ces témoignages incontestables qu'il faut avoir recours pour faire savoir la vérité. Plusieurs ont eu le courage de proclamer leurs erreurs, de défaire le mal qu'ils avaient fait, de crier aux hommes qu'ils avaient trompés de bonne foi : ne croyez pas ce que je vous avais dit quand je ne savais pas ; ce n'est pas vrai ; maintenant je sais ; et là-bas ce n'est pas le paradis, c'est l'enfer.

Il y a eu d'abord le grand et terrible livre de Boris Souvarine — ancien chef du communisme en France — intitulé *Staline*, qui montre la malheureuse Russie livrée en proie à une bureaucratie qui dévore le pays comme un vol de sauterelles dévore la campagne d'Afrique, qui fait un effrayant tableau de l'abaissement des esprits et de l'avalissement des consciences dans la peur du dictateur aux mains rouges. Il y a eu l'Amère et cruelle confession de Céline *Mea culpa*. Il y a eu les deux livres d'André Gide, *Retour d'U.R.S.S.*, que les communistes de France ont reçu comme un soufflet sur chaque joue, qui montrent ce pauvre et grand peuple s'enfonçant chaque jour davantage dans la misère matérielle et morale... Il y en a eu d'autres encore, comme le *Vive la Liberté* de Roland Doragès. Et l'on est bien renseigné maintenant sur la réalité des choses en Bolchevie...

Mais voici un dernier témoin, *Un témoin ouvrier*, celui-là, qui a vu de près la détresse de ses camarades russes et qui la raconte...

Il s'agit d'un syndicaliste notable, secrétaire général de la Fédération des Syndicats du Nord, donc membre important de la C.G.T. Il s'agit de Kléber Legay qui vient de rassembler dans un ouvrage, où il laisse parler les faits, les conclusions de son enquête en U.R.S.S. Il a d'abord hésité. Puis, il a compris que son devoir était de faire connaître aux autres les choses qu'il a vues...

Nous allons le citer...

Voici d'abord un simple comparaiso entre le régime des ouvriers français et celui auquel sont soumis les ouvriers russes. M. Kléber Legay parle ici de choses qu'il connaît très bien, du travail des mineurs... Il écrit :

« Si les communistes français, qui ne jurent et n'agissent que par Moscou, devaient être astreints à un semblable système, je me demande réellement la tête qu'ils feraient, car en comparant la durée journalière réelle du travail, la semaine de travail et les journées de repos chez les mineurs russes et ceux de chez nous, on constate que :

« Les mineurs russes travaillent 301 jours par an, avec près de 8 heures par jour de présence dans la mine, donc 40 heures pour une journée de repos.

« En France, les mineurs travaillent 251 jours avec des semaines de 38 heures pour deux journées de repos.

Travail accablant, salaire misérable, rigueur impitoyable... Voici maintenant une petite et suggestive description des installa-

Informations

Une journée nationale de la Paix

Le rassemblement universel pour la paix rappelle que le 7 novembre, sous le patronage du ministère de l'Intérieur, une journée nationale de la paix avec quête sur la voie publique sera organisée par le Comité français du R.U.P.

Cette organisation fait appel au grand public français pour que, comprenant le danger de l'heure présente il contribue à la création d'un fonds national pour la paix destiné à organiser cette grande action dans le monde.

Congrès du parti radical

Le 34^e Congrès du parti républicain radical et radical-socialiste se tiendra à Lille les 28, 29, 30, et 31 octobre, précédant d'une semaine la réunion du Conseil national socialiste à Paris et l'ouverture à Nice du Congrès de l'Alliance démocratique.

Des deux grands partis associés aux responsabilités gouvernementales, c'est donc le parti radical qui sera tout d'abord appelé à définir son programme d'action et à préciser sa position à l'égard du Rassemblement populaire.

Revendication des fonctionnaires

Le Cartel confédéré des services publics a fait connaître que la décision du gouvernement accordant à compter du 15 novembre une indemnité mensuelle de 70 francs à l'immense majorité des fonctionnaires et agents des services publics, 100 francs à ceux qui exercent dans les grandes villes, 50 francs aux retraités était inacceptable.

Le Cartel organise un meeting, aujourd'hui dimanche 24 octobre, dans 33 villes.

Le franc se raffermi

Le redressement monétaire s'est poursuivi. Les devises étrangères ont été plus offertes ; le bilan hebdomadaire de la Banque a montré une légère amélioration de la couverture-or et les mouvements de capitaux ont été plus favorables à notre place.

Enfin, les reports à terme sur les changes se sont détendus.

Au Comité de Londres

Le représentant de l'Italie, M. Grandi, a annoncé au Comité de Londres que le gouvernement italien était prêt à accepter qu'une commission internationale chargée de mettre au point le contrôle de l'évacuation des volontaires soit nommée et envoyée immédiatement en Espagne afin de déterminer le nombre exact des étrangers combattant dans les deux camps.

Le délégué allemand, le docteur Woermann, a repris pour son compte les déclarations du représentant de l'Italie, M. Grandi.

En Espagne

On évalue à soixante mille le nombre des miliciens qui se sont rendus qui ont été faits prisonniers et qui sont enfermés dans la zone minière d'Oviedo. La ville d'Oviedo est déjà dévastée par le nord, c'est-à-dire vers la côte.

Incidents germano-tchèques

S'on s'émue assez vivement à Paris de l'attitude adoptée par l'Allemagne à l'égard de la Tchecoslovaquie, dont la plainte a été rejetée par le gouvernement allemand. Rarement communication plus insolente fut rédigée à l'adresse d'une puissance étrangère.

Il ne faut pas perdre de vue les incidences possibles d'une tension germano-tchèque sur la situation européenne. Une agression éventuelle contre la Tchecoslovaquie toucherait directement la France, qui a des engagements d'assistance mutuelle avec ce pays.

NOTRE OR FOND.

Les hommes politiques aiment bien à jouer avec les mots. Déformation professionnelle, sans doute. Heureusement, les techniciens sont là pour rétablir les faits. C'est ainsi qu'à propos de l'ennemi persistant dont souffre l'or de la Banque de France, on lit couramment : « La réserve, selon le dernier bilan, se monte à cinquante-six milliards de francs ». Mais on oublie volontiers de nous rappeler que ce calcul optimiste est basé sur la valeur du franc dévalué. Aurtot à 43 milligrammes or, ce qui fait en réalité 37 milliards de francs vrais, à 65 milligrammes 5 or. Si l'on se reporte à l'année 1935, on verra que les caves de la Banque de France contenaient 82 milliards de ces francs-là. Soit une perte totale, en trente mois et demi, de quarante-cinq milliards, dont on peut suivre pas à pas les étapes : vingt-deux milliards d'avril 1935 à mai 1936, dix milliards de mai 1936 à octobre 1936 (époque de la dévaluation du franc), treize milliards de mai 1936 à juin 1937, date du départ du ministère Blum.

Si l'on s'en rapporte aux lois économiques régissant la monnaie fiduciaire, on verra que non seulement le métal national ne représente pas la moitié des billets en circulation comme il se devrait, mais que si, par exemple, l'Etat était appelé à échanger les vignettes en circu-

tion contre les louis d'or frappés au milligramme 65,5, il ne pourrait satisfaire les porteurs que dans la proportion de 6,71 0/0. En d'autres termes, le gage ne représente même pas un dixième du cours du billet de banque est-il forcé, et le Trésor a légalement le droit d'envoyer promener l'imprudent contribuable qui oserait demander que son billet soit converti en or. Mais ceci ne vaut qu'à l'intérieur du pays. Par contre, l'étranger, soit créancier, soit vendeur, a le droit d'exiger sinon un lingot ou des louis, tout au moins un titre convertible en or. On comprend dès lors pourquoi tout notre commerce extérieur se trouve dévasté et pourquoi la livre a dépassé le cours de 150 francs.

L'or enjui reviendra-t-il ? Rien ne s'y oppose. Question de flux et de reflux d'un métal capricieux entre tons. En 1929, les Etats-Unis avaient trop d'or. L'engorgement des caisses, en immobilisant une quantité de métal précieux supérieure aux billets en circulation, aboutissait à paralyser le commerce et l'industrie. Mais alors l'Amérique était la grande dispensatrice économique et la confiance dans le dollar était mondiale. Quand la confiance reviendra chez nous, l'or se rapatriera tout seul.

POL HARDUIN.

EN PEU DE MOTS...

Quatre pupilles de la colonie pénitentiaire d'Aniane, qui travaillaient à la boulangerie de cet établissement, se sont évadés après avoir ligoté leurs gardiens.

Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 7 au 14 octobre fait ressortir une encaisse-or de 55.805 millions 022.187 fr. 93, sans changement sur la semaine précédente.

Le lieutenant Derymond, appartenant à la section du centre d'entraînement de parachutistes de Pujaut (Gard), s'est tué en effectuant, près d'Auberive, un exercice de chute retardée, d'une hauteur de 6.000 mètres. Le parachute ne s'ouvrit pas et l'officier s'écrasa au sol.

Les vapeurs allemandes « Westfalia » et « Schwabe », gênés par un brouillard épais, sont entrés en collision dans le port d'Amsterdam. Le « Westfalia » a coulé. Sept membres de l'équipage ont été noyés.

Dans les Landes, un grave incendie de forêts s'est déclaré au nord de Lencouacq. Plus de mille hectares de pins sont détruits.

NOS ÉCHOS

Galanterie.

Le 25 juillet dernier, un inconnu hélait un taxi, place Saint-Etienne, et se faisait conduire à quelque distance de là, dans un café. Il y déposait le chauffeur sous un prétexte quelconque, tandis que, prenant sa place au volant, il démarrait à toute vitesse.

Depuis, il court toujours. Il fait son petit tour d'Europe avec l'auto volée, mais, par un étrange scrupule, il donne régulièrement de ses nouvelles à la propriétaire de la voiture, Mme Thérèse Franz.

Il a d'abord écrit de Dusseldorf, puis de Francfort, puis d'autres villes allemandes et enfin, de Paris.

De la capitale française, il avertissait sa victime que vers la mi-septembre, il reviendrait à Vienne et ramènerait là où il l'a prise la machine dont il s'est servi et qui ne lui a donné que des satisfactions.

Dans l'intervalle, le singulier voleur a changé d'idée. Mme Franz vient, en effet, de recevoir de Berlin, une carte postale où il est dit :

« Je resterai encore quelque temps en Allemagne et ne rentrerai en Autriche que lorsque je serai certain de n'avoir pas d'ennuis en traversant la frontière. Je vous salue respectueusement. Votre client... »

Les nez qui s'allongent.

Soir des dernières élections cantonales au ministère de l'Intérieur :

— Alors, l'enfant se présente-t-il bien ? demanda, vers les onze heures du soir, le chef de cabinet d'un ministre socialiste.

— Pas trop mal, lui répondit un rédacteur du *Populaire*.

— Diable ! fit le chef de cabinet. Vous me dites cela sur un ton d'enterrement. Serions-nous touchés ?

— Pas nous, répondit le journaliste. Mais le Front populaire, je le crains bien...

Et notre confrère ajouta :

— Voyez les nez de nos amis, comme ils s'allongent !

— C'est ma foi vrai, répondit le chef de cabinet. Cette maison ne respire pas l'air de fête qui y régnait au mois de mai 1936.

Accord imparfait

Au cours de la campagne électorale ici et là, on a pu remarquer que, tout en manifestant publiquement leur goût de l'unité, leurs espoirs dans le « parti unique », socialistes et communistes paraissaient assez froids.

SUR LES ROUTES QUERCYNOISES, LE CIRCUIT DE CAHORS A FUMEL

MONTCABRIER, VIEILLE BASTIDE

Une vieille « bastide » n'est pas un lieu quelconque car elle évoque avec une saisissante réalité cette époque médiévale où le roi, escomptant la fidélité des bourgeois et des manants, s'octroyait la faveur de réunir en certaines bourgades fortifiées tous les ruffians d'alentour, de leur occuper non seulement le gîte, mais encore certaines prérogatives qui attachaient les habitants à leur devoir de défenseurs du pouvoir central.

Et les rois ne manquaient pas de flair quand ils dressaient ces « Bastides » bien en face de ces châteaux seigneuriaux dont il fallait mater le féodal orgueil.

C'est ainsi que fut fondé Montcabrier par le sénéchal du Quercy, Guy de Caprivy, autrement dit « cabrier » ou chevrier. Sans ce document historique, l'étymologie verrait dans Montcabrier, le mont consacré à un pasteur de chèvres.

Camarade touriste, il faut donc voir Montcabrier, et en partant du château de Bonaguil, nous redescendons dans la vallée de la Thèze en rejoignant St-Martin-le-Redon. Nous arrivons à la vallée du Célé une réputation bien méritée de premier plan, mais qui a parlé de cette vallée de la Thèze ? où l'on trouve des profils aussi rupestrement escarpés, où les rochers de Pestillac sublimement le tragique passé de la Guerre de Cent ans, où les plus déglacieux coins de verdure s'irisent d'une lumière apaisée sollicitant notre arrêt dans une reposante sérénité champêtre.

Voici le « Coustalou » où se cache la source Saint-Martial où depuis des siècles, tous les dartreux, tous les eczémateux du pays sont allés demander leur guérison, ne voulant voir dans leur congénitale ignorance qu'une miraculeuse vertu de ses eaux.

Nous traversons le coquet village de St-Martin-le-Redon au milieu de ces verdoyants pacages où la lumière joue entre les balancements des peupliers aux si changeantes teintes. Il y a là un coin reposant qui réclame son dû et qui mériterait une notoriété de bon aloi.

Nous remontons donc la vallée pour prendre d'assaut la revêche côté qui en brusques lacets nous conduit dans la vieille bastide de Montcabrier.

Nous stoppons devant l'église au milieu d'une raboutée place où s'est installée l'école-mairie, qui a dû, sans façon, s'asseoir et disputer sa place à de patriarcales reliques.

En face, l'église n'a pas échappé, bien entendu, aux hérésies des transpositions successives. Mais soyons-lui reconnaissants d'avoir pu conserver à peu près intact son triangulaire clocher à jour avec une mécanique compliquée actionnant le branle de ses trois bourdons. Il en fuit un pimpant carillon qui s'éparpille sur la cassante fierté des mamelons d'alentour s'incurvant en champs rafraîchis où des pâtures verdoyaient à côté des mystérieuses profondeurs des pi-nèdes.

En prenant du recul on admire le porche festonné et de style ogival, se donnant une flamboyante allure tandis que, sur le tympan ouvragé, ce clocher médiéval s'éclaire d'une rosace très bien burinée. C'est dans ces pieux vestiges que les sculpteurs ruraux scellèrent leur idéal.

Autour de la place s'épaulaient jadis les vieilles aïeules avec en rez-de-chaussée ces magasins en cornières qui agichaient le commerce local. Mais c'est pitié de voir disparaître les uns après les autres ces arcatures

cent, est allé jusqu'à écrire le mot d'aveuturier à propos de M. Marceau-Pivert. Cette fois, c'en était trop. Les membres de la C.A.P. et des organismes dirigeants se solidarisaient avec l'enfant terrible de la S.F.I.O., invitant le bureau du parti communiste à rectifier. Une fois, deux fois. Aucune rectification ne parut.

Il ne restait plus qu'à rendre l'éclat public. C'est ce qui fut fait.

Au nom de la C.A.P. socialiste, M. Paul Faure a rappelé fermement à M. Jacques Ducloux que si la rectification demandée n'était pas faite, il serait bien difficile à la commission d'unification de poursuivre ses travaux.

L'accord parfait ne règne pas entre communistes et socialistes.

Humour anglais.

Au cirque :

Le gros monsieur. — Oh ! pardon, j'ai marché sur votre pied, je crois, madame ?

La dame. — Oui, à moins que ce ne soit un des éléphants !

ERNEST LAFON.

Lire la suite à la deuxième page

Esperance.

Victor Cousin, le célèbre philosophe, parcourait chez un expert un catalogue à prix marqués : il tomba sur son nom et se vit coté à 2 francs, tandis que dans le catalogue précédent il n'avait pas dépassé 1 fr. 25.

— Bon, dit-il en se frottant les mains, je monte ! peut-être, avant ma mort, arriverai-je à 3 francs.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Sur les routes quercyennes
le circuit de Cahors à Fumel

MONTGABRIER, VIEILLE BASTIDE

(Suite de l'article de 1^{re} page)

Il y reste encore l'émuant intérêt de quelques vieilles maisons gravées par les patients et robustes ongles des ancêtres dont il faudrait s'ingénier à conserver ce qui reste encore de leur œuvre artisanale.

Montcabrier semble d'ailleurs avoir repris conscience de l'intérêt qu'il présente et il saura certainement ne pas dilapider ses richesses archéologiques et les mettre en valeur. En toute sympathie, nous le souhaitons à son maire particulièrement averti, M. Frejeville et à son secrétaire, M. Bouysses, également soucieux des conservations médiévales.

Dans cet endroit bien achalandé où il ne manque ni d'auberges, ni de magasins, autour de cette place piétonne par le bétail aux jours de foire, je ne puis, il y a quelques années, trouver la moindre carte postale. J'en avais même amèrement conclu que l'intérêt local mal compris traitait de fierté de ses foires que du pittoresque de sa vieille bastide.

J'ai eu le plaisir de constater depuis que Montcabrier est largement pourvu de cartes postales, puisque Mme Laporte a eu soin de m'en envoyer une collection qui prouve bien que l'arceau, vestige d'une ancienne porte fortifiée, la fenêtre renaissance de la maison de la Jagerie, l'échauguette du xvi^e siècle, le flamboyant portail de l'Eglise, l'original clocher, la délicieuse statue du xvi^e siècle de Saint-Louis, l'imposant panorama de Pestillac, sont autant de vestiges qui comptent dans l'histoire du Quercy, qu'ils sont susceptibles d'attirer les peintres et les touristes...

Ernest LAFON.

Note. — Nous rappelons qu'on peut souscrire au volume « Le circuit Cahors-Fumel » en adressant un chèque postal de dix francs à M. Ernest Lafon, à Abbas (Lot), N^o 272-99, chèque postal, bureau de Toulouse. Le volume sera envoyé franco et dédié aux souscripteurs.

LES ENFANTS DU QUERCY A TOULOUSE

Reprenant le cycle de ses réunions, l'Amicale des Enfants du Quercy donnera la première assemblée générale du quatrième trimestre le dimanche 24 octobre, à 17 heures, au siège : café du Théâtre, entresol, 1, place du Capitole.

Parmi les questions à l'ordre du jour figure celle relative à la fête de fin d'année.

Exceptionnellement, les originaires du Lot, non encore sociétaires, sont gracieusement invités à cette réunion. L'adhésion de ceux qui se feront inscrire, bien qu'établie en 1937, sera valable pour 1938 et leur donnera droit à toutes les manifestations du quatrième trimestre en cours.

Le Comité espère que nombreux seront les compatriotes qui répondront à son invitation ; ils sont sûrs de trouver auprès de tous le plus bienveillant accueil.

COURS D'AGRICULTURE A L'ECOLE D'ARTISANAT RURAL DE SOULLAC

Le cours d'Agriculture à l'Ecole d'Artisanat rural de Souillac reprendra le mercredi 27 octobre. Il aura lieu tous les mercredis, pendant l'année scolaire jusqu'à fin juin, de 8 h. à 12 heures et de 13 h. 45 à 18 h.

L'enseignement est donné pendant deux années. Il comprend : l'agriculture, le choix et l'hygiène du bétail, l'arboriculture fruitière, le français et l'arithmétique, les travaux manuels du bois et du fer. La moitié de la journée est consacrée aux travaux manuels.

Les jeunes agriculteurs peuvent à peu de frais prendre leur repas de midi à l'Ecole.

JALAPA le bon détacheur

LE PLUS ANCIEN - LE MOINS CHER
Dégraisse et nettoie bien
TOUTS TISSUS, ROBES ET VÊTEMENTS
La vente chez les Dragées, Éclési, Harlé, et à l'usine du JALAPA, à Bordeaux

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 23
DIMANCHE 24 OCTOBRE 1937
(à 21 heures)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)
Le meilleur film du célèbre CHARLOT
le plus grand artiste comique du monde

Les temps modernes
Scénario de Charlie Chaplin

EN COMPLEMENT :
Le film intégral du match de boxe
(Championnat du monde), en 15 reprises, Tommy FARR-Joé LOUIS,
match disputé à New-York.

MIKEY POLO (dessin animé en couleurs).

CONSEIL GENERAL

Discours de M. le Préfet
Le défaut de place nous a mis dans l'impossibilité de publier le discours que M. Cabouat, le nouveau préfet du Lot, a prononcé à l'ouverture de la session du Conseil général. Ses déclarations ont produit la plus heureuse et la plus favorable impression sur l'assemblée départementale et il valait la peine de les reproduire in extenso. Les voici :

Messieurs,
La première pensée que je désire vous exprimer est un sentiment d'allégresse parfaite d'attendre, comme un acte important de la vie départementale, l'ouverture de cette session et la rentrée de celui qui a le plus illustré et le mieux servi votre Assemblée.

Si d'anciens ont pu, à ce propos, douter de leur propre science, je n'ai, pour ma part, jamais cessé de croire à la vertu de son énergie quasi-surnaturelle. La présence de M. de Monzie est la manifestation éclatante d'un fait accompli : elle est aussi le meilleur présage d'une guérison que, tous, nous désirons totale.

Au nom du Gouvernement, je félicite votre Président de son retour à cette vie active qu'il chérissait. Qu'il me permette de joindre aux compliments de toutes les Administrations départementales mes vœux personnels.

Et maintenant, Monsieur le Sénateur, comment puis-je vous dire ma gratitude ? Vous avez parrainé mon entrée dans cette enceinte en des termes tels que je me trouve partagé entre la confusion et le violent désir de justifier vos espoirs.

Vous aussi, Monsieur le Président, vous vous êtes laissé gagner par la proposition naturelle qui incline à louer l'homme neuf. Quelle tâche vous m'imposez si je veux limiter vos déceptions.

Puisque j'ai prononcé ce mot, permettez-moi donc, Messieurs, de vous dire simplement la manière dont j'ai compris la tâche qui m'est échu.

Pour accueillir qu'il soit, le Lot ne saurait désemparer en si peu de temps ses infatigables parrains et ses cruels besoins à l'égard d'un étranger. Le cycle des saisons ne commande pas seulement l'aspect d'une terre ; il confère également au caractère de ses hommes des nuances qui nous aident à les comprendre.

J'ai donc tâché à venir devant vous avec la connaissance approfondie de quelques problèmes restreints quant à leur nombre. Votre budget, le contrôle des plus lourdes dépenses publiques, l'amélioration de cet instrument de travail qu'est la Préfecture, les œuvres d'assistance sociale ont été mes seuls sujets d'étude. Les solutions que je vous apporte sont offertes à vos discussions et c'est sur elles que je compte pour entretenir avec le Conseil Général un état de mutuelle confiance et ces relations de courtoisie qui sont à la base de nos attributions respectives.

Maintenant au Pouvoir central la part qu'il importe au bien de l'Etat de lui réserver me contraindra parfois à résister aux empiétements instinctifs des Assemblées délibérantes. Un tel devoir peut toutefois s'accomplir en dehors des préoccupations jalouses qui font naître les conflits et qui les enveniment.

Représentant de la République au sens le plus élevé comme le plus bref du mot, je ne saurais guider ma conduite envers les hommes et mes décisions à l'égard de ces affaires par le moindre esprit de parti.

Un souci semblable m'inspirera, en dehors de cette Assemblée, dans l'exercice d'une mission d'ordre et de sécurité sociale. Aucun prétexte ne me permettrait de sacrifier les jalouses qui font naître les conflits et qui les enveniment.

Messieurs, dans une de ces fresques psychologiques qui sont l'apanage de son élévation de pensée, votre Président vient de nous rappeler et de nous définir les grands courants de notre évolution humaine et les besoins qui en sont les corollaires.

Je crois passionnément dans ce régime qui a gouverné le pays aux heures d'angoisse et qui saura encore faire de lui une nation apaisée, rassurée, fortifiée, sans contrainte entre tant d'autres qui nous observent et qui nous jugent.

Votre Assemblée est un des instruments de cette grande tâche commune. Elle est comptable pour une large part, du sort des populations que vous représentez et que j'administre.

Si vraiment la joie de l'esprit est dans l'action, nous partageons allégrement les responsabilités d'une telle collaboration.

Et si « la Justice consiste en cela que chacun fait ce qu'il a à faire », je puis vous assurer qu'avec votre appui, je ferai dans ce Département ce que j'ai à faire et tout ce que j'ai à faire.

LES VŒUX

Dans sa séance de mercredi, le Conseil général a émis un certain nombre de vœux touchant des matières diverses. En voici l'essentiel :

Les allocations familiales
Après des considérations où le vœu expose qu'une même méthode et une même unité de vues doit présider à l'application des deux lois sociales, le Conseil émet le vœu :

« Que soient assujettis de plein droit, « aux allocations familiales, les exploitants occupant des membres de leur famille majeure, salariés ou non, à l'exception du conjoint et des enfants mineurs travaillant sous l'autorité du chef de famille. »

Les Secrétaires de Mairie
Les communes rurales ont beaucoup de peine à rémunérer les secrétaires de mairie, dont le travail a considérablement augmenté. En conséquence, le Conseil général émet le vœu :

« 1^o qu'en raison de la situation faite « aux maires par suite des exigences « des Administrations centrales et des « lois nouvelles, que l'Etat contribue « dans une proportion à déterminer, au « traitement des secrétaires de mairie, « au moyen d'une participation annuelle « et spécialement affectée à cette « dépense ;

« 2^o qu'un projet de loi soit soumis à « cet effet au Parlement dans le plus « bref délai possible ;

« 3^o que le présent vœu soit adressé « au Gouvernement par les soins de M. « le Préfet. »

Pour les Assurés Agricoles
Vœu présenté par MM. Cabouat et Soulié :

Le Conseil général du Lot, émet le vœu :

« les services à l'heure actuelle soit appliqués aux assurés agricoles sans tenir compte du degré de parenté de leurs employeurs. »

Pour les revendications ouvrières et paysannes
Vœu présenté par MM. Vaissé, Loubet, Laparra et Mirabel :

« Considérant que les revendications ouvrières ou paysannes telles « que : retraite des vieux travailleurs, « péréquation des allocations familiales, « caisses d'assurance contre les calamités agricoles, avec assurance obligatoire et aide financière de l'Etat ont « figuré sur les programmes de tous les « candidats aux dernières élections « cantonales ;

« Que tous, sans distinction de parti, « ont pris l'engagement de s'employer à « leur réalisation ;

« Que ces réformes ont reçu par « avance la consécration de l'unanimité « des suffrages populaires ;

« Emu de la détresse des campagnes « quercyennes qui n'ont guère profité « des dernières lois sociales, parce que « le nombre des travailleurs salariés y « est moindre qu'ailleurs ;

« Le Conseil général émet le vœu « qu'aucune dépense nouvelle ne soit « engagée par le Parlement (exception « faite cependant pour les dépenses « intéressantes à la défense nationale) si le « vote de cette dépense est susceptible « d'empêcher les réformes dont il est « parlé. »

Pour les familles nombreuses
Vœu présenté par MM. Touriol, Salanié et Constant :

« Considérant que les statistiques « démographiques révèlent en France un « général et dans le département du « Lot en particulier une diminution inquiétante du nombre des naissances, « Considérant que le problème de la « dénatalité doit, à juste titre, préoccuper la Nation par les dangers qu'elle « lui fait courir, « Considérant qu'il est du devoir de « l'Etat de prendre sans retard des « mesures appropriées pour empêcher que « le total de la population soit en « pénétrable décroissance, « Le Conseil général émet le vœu :

« Que la médaille de la famille française soit accompagnée au même titre que d'autres distinctions, d'un traitement annuel fixe et progressif suivant qu'il s'agira de la médaille de bronze (mère de cinq enfants), d'argent (mère de huit enfants) et d'or (mère de 10 enfants) ;

« Que l'extension des allocations familiales aux petits propriétaires ruraux, aux fermiers, aux métayers, notamment à l'étude, soit promptement réalisée. »

Contre les formalités inutiles
Vœu présenté par MM. les Docteurs Rouma et Rougier :

« Considérant que le département du « Lot est un département de faible production viticole, « Que le chiffre maximum de 10 hectolitres et de 5 hectolitres de pignette par exploitation agricole occupant ou n'occupant pas de domestique est notoirement insuffisant, « Le Conseil général émet le vœu :

« Que l'article 147 du décret de « modification du 1^{er} décembre 1936 soit « modifié en conséquence, en tenant « compte du nombre de personnes et « surtout des enfants composant le ménage ;

« Que toutes les demandes et toutes « les déclarations de fabrication de « pignette formalités vexatoires et inutiles soient supprimées. »

Pour un nouveau train de Cahors sur Brive
Vœu présenté par MM. Delchié, Touriol, Docteur Cabouat et Soulié :

« Considérant que le manque de communications ferroviaires entre Cahors et Brive gêne considérablement le commerce et le tourisme dans notre région et empêche les usagers de se déplacer commodément, ce qui les conduit à ne pas se déplacer, au détriment des Compagnies de Chemin de Fer,

« Qu'en effet, après le départ du train 1682 quittant Cahors à 8 h. 13, on n'a plus dans la même direction que le train 1690 partant de Cahors à 19 h. 19, sauf l'express 52 qui part de Cahors à 10 h. 23, mais ne dessert que les gares de Gourdon et Souillac, « Il en résulte que les voyageurs venant de la direction de Brive vers Cahors ont obligés de rester toute la journée à Cahors, Gourdon ou Souillac ou gares intermédiaires pour attendre le train 1690 qui part de Cahors à 19 h. 19 pour arriver à Brive, à 21 h. 47 ;

« Considérant que cette situation porte un préjudice considérable aux pays « et diminue l'activité qui ne manquerait pas de se manifester, si les relations étaient plus faciles ;

« Le Conseil général émet le vœu : « Qu'il soit créé un train partant de Cahors vers Brive à la fin de l'après-midi, ce qui ne nécessiterait aucun frais si on ajoutait quelques wagons de voyageurs à l'un des trains de marchandises qui circulent actuellement ;

« On a défaut, qu'il soit établi un service d'autorails qui permette aux voyageurs de rentrer chez eux sans les mettre dans l'obligation d'attendre une heure trop tardive ;

« Que ce service de voyageurs soit judicieusement établi en coordination avec les services d'autobus et que les heures de départ et d'arrivée correspondent autant que possible avec l'horaire des trains à leur passage aux gares de Cahors, Gourdon, Souillac et Brive ».

Le transport d'électricité dans les écarts
Vœu présenté par M. le Docteur Peindarie :

« Le Conseil général émet le vœu que « soit mis à l'étude le plus tôt possible, « la possibilité de résoudre, dans le cadre départemental, la question des « écarts » des lignes de transport

« d'électricité dans les communes rurales. »

Le taux des prestations des assurances sociales
Vœu présenté par MM. le Docteur Cabouat et Soulié :

« Le Conseil général du Lot, considérant que le fonctionnement normal et utile des Assurances sociales, exige « que le taux des prestations soit calculé sur le taux actuel des frais d'hospitalisation et d'internement ; « Le Conseil général émet le vœu : « Que le taux des prestations des services des Assurances sociales soit calculé sur le taux actuel des frais d'hospitalisation et d'internement. »

Pour la classe paysanne
Vœu présenté par MM. le Docteur Cabouat et Soulié :

« Considérant que la situation économique et sociale de la classe paysanne ne la situe dans la classe la moins privilégiée de la Nation ; « Que cette situation éminemment injuste ne fait qu'aggraver l'exode rural, troublant de plus en plus l'équilibre économique du pays,

« Le Conseil général émet le vœu : « Que les revendications paysannes dont la légitimité ne peut être discutée, savoir : Allocations familiales égales pour tous, Caisse nationale des Calamités agricoles, Caractère obligatoire de l'Assuré social paysan, Retraite du vieux travailleur, Révalorisation des produits agricoles, soient prises en considération par l'Assemblée départementale pour être transmises aux parlementaires départementaux, avec leur caractère impérieux de réalisation primordiale, urgente et immédiate. »

Séance du 21 octobre
La séance est ouverte à 16 h. 1/2, sous la présidence de M. de Monzie.

M. Constant dépose un vœu demandant l'arrêt de l'express de Toulouse-Paris, de 15 heures 45, en gare de Gourdon. Adopté.

M. Salanié propose la nomination d'un employé titulaire attaché au bureau de l'Assistance publique. Cet employé serait incorporé dans les cadres de la 2^e division de la Préfecture.

Une augmentation de 500 francs du taux des bourses d'entretien à l'Institut des jeunes aveugles de Toulouse est adoptée.

La création d'un poste d'architecte départemental est adoptée.

Sur la proposition de M. Loubet, le renouvellement du traité pour le 2^e trimestre 1937 entre le département et l'Asile de Leyme est adopté.

A la demande du maire de Souillac, le Conseil décide de surseoir aux poursuites pour le recouvrement d'une créance des frais d'entretien d'un aliéné à l'Asile de Leyme.

Le Conseil approuve la liquidation de la pension de retraite de Mme Canet, veuve Route, concierge à la Sous-Préfecture de Figeac.

Sur le rapport de M. Léry, le Conseil fixe à 172.332 francs le budget de l'Ecole Pratique d'Artisanat Rural de Souillac.

Une demande de bourse à l'Ecole d'Artisanat Rural de Souillac est accordée au jeune Rogues, de Luzech.

Le projet du répartition de l'année 1938 (contribution personnelle mobilière) est adopté.

M. Lacaze dépose un projet de décision modificative des crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 1937, en vue de l'inscription en recettes de produits nouveaux et en dépenses de crédits supplémentaires nécessaires au budget de 1937. Acte est donné.

M. Lacaze propose le maintien en fonction jusqu'au 31 mars 1938 de M. Cance, huissier, et M. Bénazet, concierge à la Préfecture. Adopté.

La réversibilité de la moitié de la pension de M. Durban, ancien employé de la Préfecture, à Mme veuve Durban, est adoptée.

La vente de vieux papiers périmés déposés aux Archives départementales a produit la somme de 4.450 francs. Le Conseil autorise l'utilisation de cette somme pour l'acquisition de divers mobiliers et de dictionnaires pour les besoins des Archives.

Une indemnité départementale de 2.000 francs est attribuée à l'Inspection académique.

Renvoyée à la session d'avril, une demande d'application automatique au personnel de la Préfecture et des Sous-Préfectures des mesures identiques à celles qui seront prises par l'Etat en faveur de ses fonctionnaires.

Une demande d'affiliation à la Caisse départementale des retraites de M. Dornis, adjoint technique du Service vicinal à Labastide-Murat, est adoptée.

Une demande d'augmentation de la pension de retraite de M. Cazard, ancien chef de division à la Préfecture, est adoptée.

Un projet de création d'un petit sanatorium réservé aux malades du Lot est renvoyé à la session prochaine.

Sur la proposition de M. Touriol, le Conseil vote une somme de 3.000 fr. pour réparations aux cuisines de la gendarmerie de St-Céré ; une somme de 5.955 francs pour réparations à la caserne de gendarmerie de Martel.

Un projet d'élargissement du passage à niveau 374 bis de la ligne Cahors à Libos nécessite un crédit de 5.955 fr. 40. Adopté.

Sur la proposition de M. Bènech, le Conseil décide la prise en charge du déficit résultant du fonctionnement des dispensaires d'hygiène sociale par les collectivités au titre de la loi de 1893.

Le Conseil approuve le projet de budget de l'Office départemental d'hygiène sociale pour 1938, s'élevant à 258.120 francs, en recettes et en dépenses.

M. Bènech demande au Conseil la nomination d'un médecin-fonctionnaire (inspecteur médical) pour les écoles publiques du Lot.

Après une vive discussion à laquelle prennent part MM. Rougier, Couderc, Peindarie et M. le Préfet, la question est renvoyée à la session d'avril.

M. Cocula propose le rejet d'une demande de modification de service de l'autobus de Gramat à Rocamadour et Loubressac. Approuvé.

Au cours de sa dernière session, le Conseil général avait demandé une réduction de tarif sur les lignes d'autobus du Lot pour les familles nombreuses. La réponse de la Compagnie de la S.T.A.P.O. est favorable. Acte est donné.

Une demande de création d'un 7^e service sur la ligne d'autobus Bretenoux-Biars à St-Céré est approuvée.

M. Gratacap propose de voter un crédit de 6.484 francs pour achat de mobilier à la Sous-Préfecture de Figeac.

Sur la proposition de M. Gratacap, le classement des constructions scolaires est fixé ainsi : Concorès (15.000 francs) ; Fajoles (16.000 francs) ; Souceyrac (97.675 francs) ; St-Céré (27.600 francs) ; Padirac (29.600 fr.) ; Rocamadour (160.000 francs) ; Soturac et Cahors (Cours complémentaire).

La demande de la Compagnie du Bourbonnais, fixant à 300 francs le prix de la tonne pour le chauffage du Palais de Justice de Cahors, est renvoyée à la Commission départementale.

Une somme de 22.000 francs est votée pour l'entretien des bâtiments d'habitation et des mobiliers départementaux de l'arrondissement de Figeac.

Renvoyé à la Commission des Finances le projet relatif aux subventions départementales annuelles aux Syndicats d'électrification. Les crédits nécessaires pour 1938 s'élèveront à 700.000 francs.

La séance est levée.

APRÈS LES ÉLECTIONS

Canton de Puy-l'Évêque

M. Gipoulou, candidat républicain-socialiste, élu conseiller d'arrondissement le 17 octobre dernier, adresse à ses électeurs les remerciements suivants :

« Chers Electeurs,
« Merci pour votre éclatant manifeste de confiance et de sympathie. Nettement vous avez manifesté votre volonté d'honorer mes livres, refusant d'obéir à des ordres plus ou moins déguisés ; et par 1.125 voix contre 849 seulement accordées à mon adversaire, vous avez voulu que je sois votre conseiller d'arrondissement.

« Merci.
« Je reste plein de reconnaissance pour les amis qui m'ont vaillamment soutenu, sans haine et sans rancoeur pour les autres. En toutes circonstances, je serai le défenseur de tout ce qui pourrait, dans l'ordre et la paix sociale, améliorer le sort des travailleurs et je serai aussi le défenseur impartial des intérêts généraux des quinze communes de ce beau canton.

« Vive le canton de Puy-l'Évêque !
« Vive la République. »

Ces remerciements disent bien ce qu'il faut pour répondre à d'injustes critiques qu'on ne pouvait pas laisser passer. On a dit que l'élection de M. Gipoulou était une victoire de la droite... Tout en faisant la part très large au dépit causé par une si complète défaite, il faut relever ce que cette assertion a de ridicule et montrer ce qu'elle a de faussé.

Le ridicule, c'est d'étiqueter « homme de droite » un républicain démocrate tel que Gipoulou. Cela fait rire. Rien de plus !

La fausseté, c'est de dire qu'il a été élu par des suffrages réactionnaires. Eh ! qu'il y ait donc presque douze cents réactionnaires dans le canton ? Et d'où viendraient donc les plus de trois cents suffrages qui sont allés à lui du premier au second tour ?

A quoi bon insister ?... La vérité, c'est que la victoire de Gipoulou est celle de la démocratie contre la démagogie et de la République contre la Révolution.

Cela peut déplaire aux hommes de désordre. C'est tant pis. Mais c'est très bien !

Canton de Saint-Céré

Remerciements de M. de Monzie

M. de Monzie, président du Conseil général, conseiller général du canton de Saint-Céré, adresse à ses électeurs les remerciements ci-dessous :

Citoyens,
Pour la première fois sans doute, vous avez mis plus encore d'amitié que de politique dans votre suffrage.

Il est donc naturel que j'ajoute de l'affection à ma gratitude, une affection qui veut se manifester par un surcroît de présence et de dévouement.

Sans oubli, merci.

Votre : DE MONZIE.

Canton de Cahors-Nord

M. Jean Pagès adresse à ses électeurs les remerciements suivants :

« Mes chers électeurs,
« En dépit d'une campagne d'injures bassement colportée, en dépit des manœuvres d'intimidation sans précédent, vous m'avez élu dimanche pour défendre les intérêts du canton Nord de Cahors au Conseil d'Arrondissement.

« Votre confiance renouvelée ne sera pas déçue pas plus que celle de mes excellents collègues qui viennent de m'élire, à l'unanimité, secrétaire du Conseil d'Arrondissement.

« Merci à vous tous qui avez voulu rester indépendants. Pour vous, pour la République toujours.

Conseiller d'Arrondissement, « Jean PAGÈS, »

Elections contestées

On annonce que deux élections au Conseil d'arrondissement sont contestées.

Celle de M. Couderc, dans le canton de Saint-Géry, sous prétexte d'inscriptions tardives sur les listes électorales.

Celle de M. Pagès, dans le canton nord de Cahors, sous prétexte que ses fonctions à la S.T.A.P.O. seraient incompatibles avec un mandat électoral dans le département.

Si ces contestations sont maintenues, le Conseil de Préfecture et puis, au besoin, le Conseil d'Etat, auront à en juger.

CAHORS

JOURNÉE NATIONALE DES CANNES BLANCHES

Une vente d'insignes aura lieu le dimanche 24 octobre 1937, dans toute la France, au bénéfice des aveugles civils français.

Toutes les organisations sociales, sans distinction d'opinion et de confession, apportent leur concours à la première « Journée Nationale des Cannes Blanches », témoignant ainsi de leur sollicitude pour les infortunés français atteints de la plus cruelle infirmité.

La « Journée des Cannes Blanches », a pour objet le financement d'un vaste plan d'outillage typhlophilique, dont tout citoyen peut demain, par la loi d'un funeste destin, avoir besoin : institutions d'enseignement, de rééducation, ateliers professionnels, imprimeries en relief, centres médicaux de prophylaxie, établissements climatiques, maisons de repos et de retraite, etc.

Dans les mœurs du pays, l'avènement de la « Journée des Cannes Blanches » est un acte de bonté, de justice et de fraternité.

Que tous les Français qu'émeut la cécité en fassent une institution de pure solidarité sociale en faisant un bon et généreux accueil aux petites « Cannes Blanches » offertes pour le bien de ceux qui, suivant le mot de Jean Aicard, « n'ont d'eux que pour pleurer ».

Préparation militaire supérieure

Les Cours de Préparation Militaire Supérieure pour l'année scolaire 1937-1938 ont commencé le mardi 19 octobre 1937.

Ils auront lieu tous les mardis de 10 h. et demie à 12 heures au lycée Gambetta, et de 14 h. à 18 h. à la caserne Bessières.

Les jeunes gens désireux de suivre les cours pourront s'adresser pour tous renseignements utiles au Service départemental d'E.P., caserne Bessières, ou se présenter au Chef de Bataillon, Directeur des cours, le mardi 26 octobre à 10 h. 30 au lycée Gambetta.

CABINET DENTAIRE L. MAURY

Le D^r ANDRIEU, genre et successeur informe la clientèle qu'il travaille avec la collaboration de chirurgiens dentistes. Installation moderne, soins et prothèse irréprochables. Prix très modérés.

MUTILÉS DU TRAVAIL

Section de Cahors. — A la suite de l'organisation de la grande réunion-manifestation que le Groupement départemental des Mutilés et Invalides du Travail du Lot organise, le dimanche 24 octobre, à

Plus souple plus svelte

Elle a retrouvé sa « ligne »

La femme qui veut rester souple et svelte n'a pas de meilleur allié que Kruschen. Cette lettre de Mme W... en donne une nouvelle preuve : « Ayant employé les Sels Kruschen pour des maux de reins et un excès d'embonpoint, j'en ai retiré le plus grand profit. Mes douleurs de reins ont disparu et j'ai perdu 3 kilos, ce qui fait que je me sens beaucoup plus souple. »

La « petite dose » quotidienne de Sels Kruschen stimule le foie, les reins, l'intestin, fait fondre la mauvaise graisse et dissout l'acide urique — ce pourvoyeur de rhumatismes. Pour bien vous porter, pour rester jeune et garder la ligne, adoptez la « petite dose » Kruschen ! Toutes Pharmacies : 5 francs, 9 fr. 75 et 16 fr. 80.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Cette semaine 9 h. 19' de vol et 121 atterrissages ont été effectués par les pilotes du Club, dont 33' en double commande par MM. Barthélémy et Robert Barreau sur « Potez-43 » avec le moniteur Dubourg.

Ont volé les élèves de l'Aviation populaire suivants : Delmas, Dupré, Molinié, Rouget et Conti. Enfin deux des plus anciens ont été lâchés samedi dernier pour être brevetés lundi matin. Ce sont : MM. Paul Baillagou et Elie Colombet. Ils ont passé leurs épreuves très brillamment et sont partis pour effectuer leur service dans l'aviation. Ce sont les premiers brevetés de l'Aviation populaire de Cahors. Nous leur adressons nos félicitations et souhaitons que leur exemple soit suivi bientôt par leurs nombreux camarades assisus au terrain Marcel Galtié.

Nous adressons nos souhaits de bienvenue à M. Denat qui a accepté les fonctions de chef mécanicien de la Section d'Aviation populaire de l'Aéro-Club du Quercy. M. Denat, mécanicien d'aviation depuis 20 ans, nous est déjà connu. Il a souvent rendu service à nos pilotes sur l'aérodrome de Franczals et sa maîtrise est un gage de sécurité, que nous sommes heureux d'apporter aux parents des jeunes gens qui nous sont confiés.

Nous rappelons encore une fois que la limite d'inscription pour pouvoir suivre les cours d'aviation populaire de l'année 1938, est fixée au 1^{er} novembre 1937. Pour tous renseignements s'adresser au Président de l'Aéro-Club, M. Bris, 2, rue Anatole-France, Cahors.

Dimanche 24 octobre, à 11 h. 1/2, aura lieu, à l'école primaire supérieure, rue Emile-Zola, le premier cours technique, auquel sont invités tous les élèves inscrits, aussi bien ceux de la section des modèles réduits que ceux des autres sections.

Docteur BARRET DE NAZARIS.

Avis de réunion

Nos horticulteurs, fleuristes et pépiniéristes de Cahors et du département du Lot sont invités à assister à une réunion qui se tiendra à la Maison de l'Agriculture le dimanche 24 octobre 1937, à 10 heures du matin.

Objet de la réunion : création d'un syndicat.

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Syndicat de chasse du Sinaie, commune de Puy-l'Evêque (Lot) ». But : réserve de chasse, protection du gibier. Siège social : chez M. Couture, aux Pigeonniers (Puy-l'Evêque).

Déclaration de récolte

L'« Officiel » publie une statistique relative aux déclarations définitives de la récolte de 1936, dans le Lot. Nombre de déclarations : 7.317. Récolte déclarée : 300.447 quintaux. La récolte en France déclarée en 1936, s'élève à 60.296.305 quintaux.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 15 au 22 octobre 1937

Naissances

Calmon Pierre, rue Wilson.
Fourcade Arlette, rue Wilson.
Moretti Erodo, rue St-Barbe.

Publication de mariage

Delage Jean, boucher à Cahors et Ventrail Suzanne, s. p., à St-Clair (Lot).

Décès

Caudaillé Eulalie, épouse Bontaric, s. p., 65 ans, rue Pélagry, n° 12.
Pontié Maurice, auxiliaire des Postes, 28 ans, rue Wilson.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 24 octobre toute la journée et le lundi matin 25 octobre 1937 par la Pharmacie Paul GARNAL

97, Boulevard Gambetta, à Cahors

Les Sports

STADE CADURCIEN

Grand match d'association
Football-Club Villefranchois (I et II) contre Stade Cadurcien (I et II).

Demain, c'est le « onze » villefranchois qui se présentera sur le terrain de l'Alc, devant le Stade Cadurcien, en match amical.

Les Aveyronnais ont toujours amené une équipe complète, pratiquant un football ardent et précis qui s'apparente à celui de l'équipe cadurcienne qu'on a déjà vu évoluer à Cahors.

Après deux dimanches de succès sur des équipes de bonne valeur, les joueurs cadurciens devraient, semble-t-il, remporter sur les représentants du Rouergue. Ce match n'en sera pas moins intéressant à suivre, une surprise étant toujours possible.

Coup d'envoi à 13 h. 30 pour les équipes réserves.

Les sportifs cadurciens et de la région sont informés que l'Amicale laïque de Gironde (ex Sport Athlétique Girondais) jouera le lundi 1^{er} novembre au Stade Lucien-Desplats.

Avis de réunion

Les Maraichers de Cahors sont priés d'assister à une réunion qui se tiendra dans une salle de la Maison d'Agriculture (ancien évêché), le dimanche 24 octobre 1937, à 10 heures du matin.

Objet de la réunion : Formation d'un Syndicat.

Mouvement des vins

L'« Officiel » publie le relevé du mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de septembre 1937.

Quantités vinifiées sur place : 5.666 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 15.090 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 10.228 hectolitres.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 4 au 9 octobre 1937, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 4 hommes, 1 femme.

Interlocuteurs : 6 hommes, 7 femmes. En extra : néant.

Demandes d'emplois non satisfaites : 10 hommes, 2 femmes.

Offres d'emplois non satisfaites : 2 hommes, 11 femmes.

« Le fonds de chômage municipal a secouru 7 hommes. »

Arrondissement de Cahors

Fontanes

Elections municipales. — Par suite de la démission de M. Dugès, maire et du décès de deux membres du Conseil municipal, les électeurs de la commune de Fontanes sont appelés à procéder, aujourd'hui, dimanche 24 octobre, à l'élection de trois conseillers municipaux.

Puy-l'Evêque

CABINET DENTAIRE L. MAURY
Le D^r ANDRIEU, gendre et successeur informe la clientèle qu'à partir du 5 octobre un cabinet dentaire sera ouvert tous les mercredis à Puy-l'Evêque, à côté de l'Hôtel de France.

Arrondissement de Figeac

Figeac

La Société « Les Amis de l'Ecole ». — Le bureau de la Société « Les Amis de l'Ecole », dans sa dernière réunion, présidée par M. Léon Besombes, premier adjoint au maire, s'est plu à enregistrer le succès de la fête de plein air et de la kermesse du 4 juillet dernier.

Des décisions sur lesquelles nous reviendrons ont été prises au sujet des deux demi-journées de loisirs dirigés.

Le principe d'une kermesse pour 1938 a été admis et établi le programme des séances de cinéma au profit de nos écoles publiques. Deux séances gratuites sont prévues qui seront offertes aux membres de la Société et aux parents des élèves.

Les écoles communales et l'école maternelle vont être dotées de quelques éléments modernes de jeux et d'enseignement.

Au cours de la réunion, les conditions dans lesquelles de nombreux enfants ont profité d'un séjour salubre à la mer et à la montagne furent rappelées. Enfin fut évoqué le rôle de M. Frégevillat, ancien directeur de l'école communale, nommé récemment à Cahors.

Tous les membres du bureau s'associèrent au cordial hommage rendu à celui qui, pendant quatre ans, fut la cheville ouvrière de la Société « Les Amis de l'Ecole ».

Mariage. — Nous avons appris avec plaisir le récent mariage de M. Jean Clavelly, fils de Mme et de M. Clavelly, ancien directeur des houillères d'Aubin, avec Mlle Madeleine Massié.

Nous présentons aux charmants époux nos vœux de bonheur et aux familles nos vives félicitations.

Rugby. — Dimanche dernier, le groupe sportif figeacois s'est déplacé à Carmaux pour y rencontrer le club local. La partie qui fut agréable à suivre mit en évidence les progrès de nos représentants. La première mi-temps se termina sur le score de 12 points à 0 en faveur des Carmauxins qui marquèrent un essai, durant la deuxième. Les visiteurs saurèrent l'honneur en marquant un magnifique drop-goal par l'intermédiaire du demi d'ouverture.

Aujourd'hui, à Capdenac, le C.S.F. donnera la réplique à l'excellente équipe capdenacoise. Beau match en perspective.

Spectacles. — Samedi en soirée et dimanche en matinée et soirée :

Au Family-Ciné : « Dortoir de Jeunes filles » avec Simone Simon. « Charlie Chan au cirque ». Actualités mondiales.

Au Théâtre municipal : « Le Chemineau » avec Victor Francen. Compléments. Actualités.

Cajarc

Après l'élection. — Malade au lit dimanche, je me suis levé seulement le temps nécessaire pour aller à la mairie mettre dans l'urne mon bulletin au nom de mon ami Mirabel. Je n'ai donc pu, à mon grand regret, « donner à mes lecteurs » le compte rendu de la journée du 17.

Dès le matin, on croyait pouvoir compter sur une majorité d'environ une quarantaine de voix pour M. Mirabel.

Quant à l'opposition, elle a redoublé d'efforts et le mot d'ordre a été donné partout après une réunion de tous les militants à l'école des Frères.

Les républicains ont fait leur devoir et l'on a vu notre ami Constant Richard venir pour voter de plus de 1.000 kilomètres en automobile.

Dès que le résultat a été connu, la musique, dont M. Mirabel est le chef, est venue lui donner une huabade et à fait le tour de ville. Cajarc est satisfait et regrette que les villages voisins aient préféré M. Delmas qu'ils n'auraient vu que rarement tandis que, par sa profession même, M. Mirabel est appelé à visiter fréquemment toutes les communes du canton. — P.V.

Naissance. — Les époux Allet, forgeron au Foirail, viennent d'avoir un beau garçon.

Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux à l'enfant.

Nécrologie. — Dimanche ont eu lieu au cimetière de Cahors les obsèques de M. Paul Bras, ancien garde-champêtre de la commune de Cahors, décédé après une longue et cruelle maladie.

Très estimé, le défunt avait derrière lui un cortège important.

A Mme Bras, à ses enfants et à toute la famille, nous adressons nos bien sincères condoléances.

L'ACIDITÉ L'ENNEMI DE L'ESTOMAC

Tous les médecins spécialistes vous diront que, le plus souvent, les maux d'estomac bénins et courants sont dus, pour la plupart, à un excès d'acidité provenant, dans la majorité des cas, soit d'aliments indigestes, soit d'abus d'alcool ou de repas hâtifs. Les symptômes de ces maux sont les suivants : sensations de brûlures, de lourdeurs, flatulences, renvois acides, aigreurs, migraines après les repas, insomnies régulières. Aucun de ces troubles, qui peuvent devenir plus graves et chroniques si négligés, ne résiste à la Magnésie Bismurée. Dès que vous sentez le moindre mal d'estomac, prenez un peu de Magnésie Bismurée et, trois minutes après, vos maux auront disparu. L'efficacité absolue de la Magnésie Bismurée n'est contestée par personne ; elle agit plus vite que n'importe quel autre remède. Ayez-en toujours un flacon à votre main. Toutes pharmacies, en poudre ou comprimés, 10 fr. ou 14 fr. 85 grand format économique.

Arrondissement de Gourdon

Salviac

Réunion du C.A.S. — Le Club athlétique salviacois a tenu dimanche son assemblée générale annuelle. Le bureau par acclamation a été constitué de la façon suivante :

Présidents d'honneur : M. le D^r Cambornac, de Salviac ; M. le chanoine Delbreil ; Président actif : M. Rigouste Marius ; Vice-présidents : MM. Besse et Vielmont ; Trésorier : M. Charles Lagrand.

Des cartes de membres honoraires ont été créées au prix de 20 fr. ; ces cartes donneront droit d'accompagner les membres actifs du C.A.S. à titre gratuit dans leur déplacement.

Après avoir élaboré le calendrier de la saison sportive 1937-1938, les membres actifs décidèrent de se réunir le dernier samedi de chaque mois.

Un Conseil général. — Les nombreux amis de M. le D^r Cambornac, maire et conseiller général de Salviac, président de la Sous-Fédération des planteurs de tabac Paraguay de l'arrondissement de Gourdon ont appris avec plaisir l'élection de M. le D^r Cambornac comme vice-président du Conseil général du Lot.

Cette haute distinction prouve sans commentaire en quelle haute estime est tenu notre distingué maire à qui nous adressons tous nos compliments.

Mordu par un cheval. — M. Vigie, propriétaire et négociant en noix à La Braye, près Salviac a été gravement mordu à la joue droite par son cheval ; la carotide a failli être atteinte. Une hé-morragie grave s'est produite. En l'absence de M. le D^r Cambornac, le blessé a été transporté à Gourdon où M. le D^r Martin-Bihour lui a donné les soins les plus pressés.

L'état de M. Vigie a inspiré quelque inquiétude.

Dégagnac

Les mystères du sous-sol. — Un affaissement de terrain s'est produit ces derniers jours dans la propriété de M. Chapou, du Mas-Rouge, située entre les villages du Mastelat et de Poudens, commune de Dégagnac.

Cet affaissement, qui a la forme d'un puits, s'est produit dans le bas d'une triche de concrétion calcaire et est d'une telle profondeur qu'on n'en voit pas le fond qui paraît s'élargir dans le bas.

Les géologues et les spécialistes de la baguette et du pendule pourraient peut-être découvrir dans le sous-sol de notre région des merveilles insoupçonnées.

Honneur à nos boulistes. — Dimanche 17 octobre, s'est disputé à Cazals le challenge Lurgue.

« L'Amicale Boule » de Dégagnac était représentée à cette compétition par une quadruple composée de : MM. Patella, Laborie, Nadal et Bousquet.

Après cinq parties d'arbitrage disputées, la quadruple de Dégagnac ayant battu toutes celles qui participaient à ce concours, a enlevé le trophée, un magnifique fanion offert à la société bouliste, « l'Avenir Cazalais », par M. Lurgue, distillateur liquoriste à Fraysinet-le-Gélat.

Dans un an, ce fanion sera remis en compétition par « L'Amicale Boule de Dégagnac ».

Honneur à nos intrépides boulistes.

LES CHRONIQUES DES VOIES RESPIRATOIRES

améliorent considérablement et dans tous les cas leur état, en prenant du Pulmocil qui calme instantanément la toux, dissout les crachats, dégage la respiration, diminue l'oppression, coupe et prévient les terribles crises d'asthme. Aucun remède n'agit avec l'efficacité du Pulmocil. Aussi, bien exiger le Pulmocil, 10 fr. 50 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

LIVRE QU'IL FAUT LIRE

LA VÉNUS DES CHARMILLES par Gervais NICOLAI

Ce livre retrace une aventure qui se déroule dans le pittoresque Quercy, pays de gouffres renommés, de beaux monuments et de jolis sites.

Un joyeux quiproquo, né de la rencontre d'un peintre et d'un joli modèle, met une petite localité — Chantemerle ! — dans un état d'effervescence qui menace de nuire à la bonne harmonie qui règne à l'ordinaire parmi tous les habitants, mais un coup de théâtre, soigneusement amené, remet les choses au point et la concorde renaît pour la juste sauvegarde de l'art et la bonne renommée du pays.

L'action se déroule dans un village-type où les personnages s'effor-

cent de présenter de l'originalité, des descriptions, de l'intérêt et du mouvement.

Récit sans prétention, qui n'a d'autre but — comme son auteur a soin de nous le dire — que de faire aimer le tourisme et de prôner l'accord entre tous les citoyens.

G. G. Un volume in-8 couv. 125 pages. Prix : 8 fr.

Editions Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris (14^e).

Une OCCASION

de la Succursale A. CITROËN Citroën C. 4

Conduite Intérieure 9 C.V. Reprise toutes voitures. Vente à crédit Téléphone 162

Petites annonces économiques

Avez-vous quelque chose à vendre, à échanger, etc... ?

Chez-vous un emploi ? Utilisez la rubrique des petites annonces économiques. Vous serez étonné du rendement.

(La ligne de 36 lettres : 2 francs)

IMPORTANTE MAISON beurre et œufs de Normandie dem. représentant sérieux et bien introduit. Références exigées. Ecrire Bureau Journal.

COUTURIÈRE demande journées. S'adresser : 10, rue Saint-André (1^{er} étage), Cahors.

SCIAGE de bois de chauffage, à moteur. Se rend à domicile. Prix réduits. S'adresser : ancienne route de Paris, Cahors.

A CÉDER Commerce de vins en gros, très bien situé, bonne clientèle, prix intéressant. S'adresser au Bureau du Journal qui transmettra.

ON DEMANDE un demi-ouvrier ou apprenti serrurier-plombier. S'adresser : A. TATARE, 10, rue Saint-Barthélemy, Cahors.

A VENDRE cuisinière d'occasion. Bon état. S'adresser Bureau du Journal.

PUISSANTE SOCIÉTÉ demande pour la représenter, Monsieur sérieux. Fixe et commission, mise au courant. Ecrire à M. BONAURE, 22, Bd Gambetta, Cahors.

A VENDRE remorque, 300 ou 400 kgr. Etat neuf. S'adresser : M. HENRAS, à Cabesut.

Dernière heure

Après la prise de Gizon La reddition de la ville de Gizon a provoqué un nouvel exode vers la France des populations asturiennes. De nombreux bateaux et chalutiers se sont réfugiés dans les ports de la côte basque.

On évalue à 60.000 le nombre de militaires qui se sont rendus ou ont été faits prisonniers et qui sont enfermés dans la zone minière d'Oviédo.

L'avocate parisienne Mirielle Maroger tuée dans un accident d'avion

La brillante avocate parisienne, M^{lle} Mirielle Maroger, a trouvé la mort dans un accident d'avion à Meknés. Le pilote a été également tué et deux autres personnes grièvement blessées.

Au Comité de non-intervention Le Sous-Comité de non-intervention s'est réuni à nouveau pour examiner les propositions italo-allemandes sur le retrait symbolique des volontaires.

Le discours du trône du roi d'Angleterre La lecture du discours du trône a été faite vendredi à la Chambre des Lords.

Le souverain a dit l'angoisse causée par la guerre d'Espagne et le conflit sino-japonais et il a souligné avec grande satisfaction le renforcement des forces de défense de l'empire britannique.

AVIS DE NEUVAIN

Madame Veuve ERNIE ; Mademoiselle Jeanne ERNIE, et les autres parents remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Georges ERNIE

Le service de neuvaïne sera célébré le mardi 26 octobre 1937, à 9 heures, en l'Eglise St-Barthélemy.

Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

Un aller POUR TOULOUSE

demandé jusqu'à 6 tonnes S'adresser à PEZET, Villestèque Tél. Cabine

Station Service RADIO A. MANDON

17, Rue Maréchal-Foch CAHORS - Tél. 225

Sans Filistes oser vous intéresse : Etant la seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, ceci nous permet d'effectuer les dépannages les plus rapides concernant les Postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.

Postes à partir de... 425 Super 5 lampes, toutes Ondes... 890



C. 850 Agence exclusive DUCKETT-THOMSON

Marie-Antoinette ARNOUIL

Maison Spécialisée dans la Fourrure 23, Rue Maréchal-Foch, 23 (Derrière la Cathédrale)

Docteur André BEZ

à SAINT-GERY (Maison de Névalat) à partir du 20 octobre Médecine générale et Prothésie

N. BESSON

83, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 3.35 ARMES — MUNITIONS Cartouches chargées Douilles hors tarif, cal. 20, le cent 15 fr. Articles de pêche et coutellerie

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale, CAHORS

CAFÉS ANDRÉ

Supérieurs aux meilleurs



DES FLEURS NATURELLES

premier choix et des articles funéraires exclusifs toujours chez

Julien THERON

79, Bd Gambetta, CAHORS Téléphone 248

A L'OCCASION DES FÊTES DE LA TOUSSAINT

Jean ICHES

diplômé d'Ecole d'Agriculture 11, rue E.-Zola — Téléphone n° 221

A L'Hortensia POUR LA TOUSSAINT

Grand choix de tout ce qui concerne l'art et l'industrie funéraires

Mme S. ANDRIEU

18, rue Clemenceau, CAHORS

Toutes les exigences de la mode

Tour les Désirs Féminins Teinture, Massage, Maquillage, Manucure, Pédiure, Indésinables

TOUTES LES COIFFURES DE LA COIFFURE

Tout pour Votre Beauté sera réalisé à votre plus grande satisfaction à la Maison POPOVITCH 4, rue Maréchal-Foch, 4. Tél. 170 Pas plus cher Mieux Plus chic

PARIS-ÉLÉGANT

Maison R. GILLET 12, Rue Maréchal-Joffre, CAHORS

CULTIVATEURS ?

P. LAMBERT, ex-minotier à Cahors, informe les cultivateurs, qu'il achète, comme par le passé toutes quantités de blé, aux cours officiels, paiement immédiat à s'adresser à LAMBERT, Négociant, rue Lacaprenède, près la place Rousseau, Tél. 90.

Maison TARDIEU

magasin, 4, rue Wilson Etablissement rue Emile-Zola. Tél. 196

GRAND CHOIX ARTICLES FUNÉRAIRES aux meilleurs prix CÉRAMIQUE, PERLES, CELLULOÏD

Jeunes gens

Aux COURS PIGIER, 12, Boulevard Gambetta, à Cahors, vous vous préparez aux carrières administratives, commerciales, professions libérales, etc... Enseignement rapide. Prix modérés. Situations offertes aux élèves diplômés. Section spéciale pour Jeunes gens

A l'occasion de la Toussaint

Vous trouvez chez M^{me} V^e F. MAGESTROT

Rue Coty, à 50 mètres du pont de Cabesut le plus grand assortiment de chrysanthèmes A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

INDUSTRIELS... COMMERÇANTS...

POUR TOUTES

Réparations de vos Appareils de Pesage

Balances, Escules Ponts à Bascule Romaines et Poids

Adressez-vous à M. FURBEYRE Balancier-Spécialiste

...qui, aux meilleures conditions de prix, vous livrera, avec garantie, tous les appareils confiés

Atelier de Serrurerie Jean CAPIS 14, rue Nationale, CAHORS



Un remède qui en vaut 10

'ASPRO'

TRIOMPHE DE LA SCIENCE MODERNE !

On a reconnu que beaucoup d'affections de la vie courante sont dues à un petit nombre de causes, toujours semblables. En aidant l'organisme à éliminer naturellement ces causes de souffrances, on élimine du même coup et sans danger, la douleur aux mille noms : ce fut l'origine d'ASPRO. Vite assimilé, ASPRO dissout l'acide urique, favorise la sudation qui expulse les poisons par la peau, calme les nerfs et nettoie l'organisme à la manière d'un véritable antiseptique interne. Le tout sans heurt, sans fatigue, sans aucune contre-indication. A l'inverse des calmants ordinaires ASPRO ne brûle pas l'estomac. Protégé par son emballage spécial, il reste pur jusqu'au bout.

LISEZ CES TÉMOIGNAGES DE CEUX QU'ASPRO A SOULAGÉS

Ses névralgies envolées en 5 minutes.
"Souffrant de névralgies, j'avais déjà essayé de tout. Et voilà qu'en prenant deux comprimés d'ASPRO, j'ai été soulagé immédiatement. Ayant eu mal aux dents j'ai également pris un comprimé d'ASPRO. J'ai été complètement soulagé. Je le recommande à tous mes amis souffrant comme moi et ils s'en trouvent très bien".
M. S. LUMANE, Coron l'Athèse, DENAIN.

Son sommeil retrouvé.
"Agé de 62 ans, j'avais mal à trouver le sommeil et, le matin je me levais avec la tête lourde et un mal dans le cou et dans les épaules, qui me donnait toutes les peines du monde à m'habiller. Depuis 2 jours je suis tout à fait un autre homme et je me lève le matin comme au sortir d'un bain, parce que je prends de vos comprimés ASPRO".
M. Vandemoortel, 183, r. Croix-Rouge, Tourcoing

2. le mode d'essai 3.75 la boîte de 10 comprimés 7.50 la boîte de 25 comprimés 15. la boîte de 60 comprimés

Pour beaucoup, 'ASPRO' est une énigme, si grande est la variété de ses emplois. Non seulement il chasse en quelques minutes maux et douleurs, tels que migraines, névralgies, maux de dents, etc... mais il coupe les affections fébriles : grippe, rhume, accès de fièvre, etc... Bien plus, il exerce une influence adoucissante sur l'organisme entier ; il calme la nervosité comme par magie et donne un sommeil naturel... Voici la solution de l'énigme des multiples usages d'ASPRO.

MÊME UN ENFANT PEUT PRENDRE 'ASPRO'

Pour un enfant, donnez 'ASPRO' dans un peu de lait ou écrasé dans une cuillerée de confiture.
Doses : 3 à 6 ans, un demi comprimé
6 à 14 ans, 1 comprimé
14 à 18 ans, 1 comprimé et demi.
De même que pour tout médicament, ne pas donner 'ASPRO' aux enfants de moins de 3 ans sans l'avis du médecin.

PRENEZ ASPRO CONTRE MIGRAINES - NÉVRALGIES RHUMATISMES - RHUMES GRIPPE - NERVOUSITÉ



Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de L'AGRICULTURE NOUVELLE un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an 18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout : LE NUMERO : 60 CENTIMES
Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

Petits fûts Grands avantages

N'avez-vous pas souhaité d'approvisionner votre table, commodément et à peu de frais, d'un vin dont l'origine vous garantirait la bonne qualité ?

Peut-être avez-vous hésité devant la dépense que représenterait l'achat de toute une barrique de vin, en supposant même que vous puissiez la loger ?

Peut-être, d'ailleurs, avez-vous des raisons de craindre pour la bonne conservation d'une quantité de vin correspondant à la consommation de plusieurs mois et n'appréciez-vous que médiocrement la corvée de la mise en bouteilles ? Vous y ajoutez, sans doute, l'ennui et les frais de renvoi de la barrique vide !

Ces inconvénients n'existent plus. Les Grands Réseaux viennent, en effet, de mettre en vigueur un tarif spécial destiné à favoriser l'expédition de vin de consommation courante en petits fûts, de manipulation facile, dont le poids ne dépasse pas 70 kilos pour les quartaux (55 litres environ) ou 40 kilos pour les demi-quartaux (30 litres environ).

Les prix de ce tarif, extrêmement simple, sont établis de département à département. Ils comprennent : le prix du transport, de la gare d'expédition à la gare de destination ; la livraison à domicile ; les frais de repaire du fût à domicile et de renvoi à la gare expéditrice.

Connaître le prix du transport est des plus faciles. Il vous suffit de consulter le tableau des numéros de prix qui figure au « barème des petits colis », établi par département, et qui est délivré gratuitement par les gares ou les correspondants des Grands Réseaux.

Quand vous aurez le numéro qui vous intéresse, vous trouverez immédiatement le prix sur le tableau du Tarif spécial P.V. 6-106, chapitre 1^{er}, § IV.

Facilité, commodité, économie, telles sont les caractéristiques de ce nouveau tarif.

N'ayons-nous pas raison de dire : Petits fûts... Grands avantages !

Bibliographie

LA FEMME CHEZ ELLE

1^{er} et 15 de chaque mois

Offre aux lectrices du Journal du Lot les 4 numéros paraissant en octobre et novembre, accompagnés à titre de cadeau d'un ouvrage dessiné avec fouritures : un joli napperon, broderie de couleur, d'une valeur de 5 francs.

Le service des 4 numéros de « LA FEMME CHEZ ELLE » et le Napperon seront envoyés contre 15 timbres de 0 fr. 50.

BON-PRIME

à retourner aux Publications Françaises TEDESCO, 39, boulevard Raspail, Paris, 7^e.

Je désire recevoir les 4 numéros paraissant en octobre et novembre 1937, de la revue « LA FEMME CHEZ ELLE », à titre de lectrice du Journal du Lot.

Je joins pour cette commande 15 timbres de 0 fr. 50.

Nom
Adresse
Signature

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

99 FEMMES sur 100

Souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies Intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux maux et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

dés qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque. Elle leur évite une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les Maladies Intérieures de la Femme, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du Retour d'Age, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la Circulation : Congestions, Vertiges, Étourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Le flacon (Liquide) 10 fr. 60
PILULES

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui est portée sur le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Importante Sté Gle recherche représentants susceptibles de se déplacer de leur département de leur résidence. Auto utile, mais pas indis. Mise au courant par nos soins et payée. Aucune connais. spéciale néces. présentation & excellentes références indis. Il s'agit de vente d'appareils ménagers de réputation établie. Ecrire HAVAS, CLERMONT, No 3.247.

CHARRUES BRABANTS G.F. neuves vendues d'occasion avec garantie, moitié prix de Fabrique. Catalogue et références gratuits : OFFICE DE LA MOTOCULTURE à TROYES.

Concours national de Boules à Perpignan

31 octobre au 2 novembre 1937

P.-O.-Midi délivrera les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre 1937 pour Perpignan, au départ de toutes les gares situées sur ou dans le périmètre jalonné par : Sète, Béziers, Toulouse, Agen, Tarbes et Bagnères-de-Bigorre ainsi qu'au départ des gares de Bordeaux et Cahors, des billets spéciaux d'aller et retour en 3^e classe à demi-tarif, avec minimum de perception de 5 francs pour les adultes et de 3 francs pour les enfants de 4 à 10 ans valables uniformément jusqu'au dernier train partant de Perpignan le 2 novembre 1937, sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

Feuilleton du « Journal du Lot » 5

LA VEDETTE DISPARUE

PAR GUY DE NOVEL

Il est vrai qu'une semblable proposition, qui n'aurait sans doute pas surpris outre mesure une jeune Parisienne, avait de quoi plonger dans la stupefaction Anne Le Glen, dont l'enfance et l'adolescence studieuse s'étaient écoulées dans la bonne société de Saint-Brieuc où son père, austère magistrat, présidait avec autorité les audiences du Tribunal. Ce n'était pourtant pas qu'il fût d'esprit étroit, M. le Président, ni qu'il partageât le moins du monde, à l'endroit des artistes, certains préjugés surannés. Mais enfin il est certain qu'il avait élevé sa fille dans le but d'en faire une bonne mère de famille, et que l'hypothèse de lui voir embrasser un jour la carrière des planches ne s'était sûrement jamais présentée à son esprit !

Et c'était justement parce que l'offre de Philippe l'incitait à une chose qui tranchait de façon imprévue avec l'éducation qu'elle avait reçue, qu'Anne la trouvait tellement comique !

— Sans compter que je vais avoir un joli succès avec ça ! se répétait-elle. Non, je vois d'ici ma vieille amie ! ...

C'est le moment de dire, en effet, que lorsque la jeune fille était devenue orpheline, une amie de sa mère qui vivait fort à l'aise de ses rentes dans une jolie propriété de l'île de Batz, avait tenu à prendre auprès d'elle la pauvre, folle de chagrin, et qui semblait ne pas pouvoir surmonter sa douleur.

— Tu ne peux pas rester seule à vingt et un ans, dans cette grande maison lugubre, où tout te rappellera les chers parents ! Et puis... le Président ne laisse aucune fortune, ma pauvre petite !

— Eh bien ! mais je travaillerai ! s'était-elle écriée avec fierté. Je ne veux tout de même pas, majeure, être à la charge de qui que ce soit !

Mais Mme Lambrézac avait tourné ses scrupules d'amour-propre par un détour délicat :

— Qui le parle d'être à ma charge ? Tu ne me devras rien !

— Comment !

— Mais oui, ma chérie ! avait assuré l'excellente femme. Tu penses bien qu'à mon âge, je ne saurais demeurer plus longtemps seule avec une vieille bonne à « Ker Yannik ». D'abord ce ne serait pas très prudent étant donné mon âge — il peut m'arriver d'être malade, par exemple ! Et puis cette propriété demande une surveillance, des soins, dont je ne puis plus m'acquitter convenablement. Il

me faut donc prendre — et j'y songeais précisément ces temps derniers — une personne qui fasse auprès de moi office, à la fois de demoiselle de compagnie et d'intendante ! Eh bien ! tu cumuleras ces deux emplois !

Le moyen de refuser une offre aussi affectueusement présentée ! Et puis, n'ayant aucune profession, qu'aurait-elle pu trouver en fait d'autre emploi ?

Anne avait donc accepté et, depuis, elle vivait dans l'île une existence sans histoire mais qui n'était pas gaie tous les jours. C'est que la vieille dame, si elle avait un cœur d'or, était par ailleurs de caractère entier, assez violente, et difficile à vivre.

C'est ainsi que sous prétexte qu'elle l'avait vu naître elle avait pris très vite l'habitude de traiter la jeune fille en gamine et de la morigénier à tout propos, assurée du reste d'agir ainsi pour son bien :

— Tu verras ! lui répétait-elle souvent d'un ton pénétré. Plus tard, ton mari me saura gré d'avoir parachévé l'œuvre de tes pauvres parents en faisant de toi une jeune fille accomplie !

Hélas ! Quelle vraisemblance y avait-il à ce qu'un jeune homme vint jamais dénichier dans ce coin perdu l'enfant adorable dont la jeunesse allait sans doute se consumer solitaire... Aucune sans doute !

Heureusement qu'Anne, dont le cœur n'avait jamais parlé, n'y songeait pas.

Pour le moment, en tout cas, la jeune fille se hâtait vers la demeure de sa bienfaitrice, spacieuse habitation construite en granit gris, qui s'élevait au milieu d'un parc de pins maritimes, dans la partie est de l'île, non loin du phare.

Quand elle arriva, la vieille dame se trouvait dans son petit bureau, occupée à revoir des comptes.

— C'est toi, Anne ? appela-t-elle en entendant la porte du perron s'ouvrir et se refermer bruyamment.

— C'est moi, oui ! répondit la jeune fille en s'empressant de la rejoindre.

— Eh ! bien, ce n'est pas trop tôt ! Qu'est-ce que tu as donc fait dehors si longtemps ?

— Rien de particulier ! répliqua l'orpheline en enlevant le bérêt qu'elle coiffait pour ses promenades. Un tour pour prendre l'air.

Mais Mme Lambrézac vit bien qu'il y avait quelque chose dans l'allure de sa petite protégée qui n'était pas normal.

— Ah ! ça... Qu'est-ce que tu as donc ? interrogea-t-elle alors, en la regardant par dessus ses lunettes.

— Moi ? fit Anne en se mordant les lèvres pour ne pas éclater de rire.

— Oui, toi ?

— J'ai... j'ai... Ha ! ha ! ha ! ha !

Et le fou rire subitement l'avait reprise, pour la stupeur de la bonne dame, qui demeurait interdite, ne sachant trop qu'il lui fallait penser !

Enfin ses sourcils se froncèrent :

— Enfin, vas-tu me dire ce que

Dispositions d'intérêt régional ou local

LOT

Cahors à Monsempron-Libos et Agen

L'autorail 1686 Cahors (Dép. 12 h.), Monsempron-Libos (Arr. 13 h.) est prolongé jusqu'à Agen (Arr. 14 h. 06), sous le n° 1687, et se substitue entre Penne et Agen à l'autorail 1445.

L'origine de l'autorail 1543 Monsempron-Libos-Cahors est reportée à Penne, il prend le n° 1544 entre Penne (Dép. 13 h. 30) et Monsempron-Libos (Arr. 13 h. 50).

De nouvelles relations sont ainsi établies entre Cahors et Agen, Ville-neuve-sur-Lot et Ste-Livrade (correspondance à Penne).

Brive à St-Denis-près-Martel

Le train de marchandises facultatif 7409 assure un service de voyageurs (3^e classe), entre Brive (Dép. 12 h. 01) et St-Denis-près-Martel (Arr. 12 h. 54) les jours de foire ou de marché à Brive. Il dessert Turenne (Arr. 12 h. 32) et les Quatre-Routes (Arr. 12 h. 43).

AYEZ CET ATOUT LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyageurs vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

Pour vos bonnes nuits de voyage !

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1^{re} classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1^{re} classe ; « vous vous léverez » frais et dispos, à destination.

Quant de partir pour Paris notez l'adresse de L'AGENCE HAVAS 88, Rue de Richelieu, Paris. Vous pourriez lire chaque jour votre journal dans le hall de son bureau.

A BON MARCHÉ...

Puisque vous avez des produits à vendre, des affaires à traiter, des achats à faire,

Venez au Marché de Cahors

Mais avant de prendre le train, n'oubliez pas de vous munir d'un :

Billet de marché 50 0/0 de réduction

sur les prix des billets simples à place entière pour l'aller et le retour en 3^e classe.

Ces billets sont délivrés tous les jours de marché et de foire de Cahors, par toutes les gares sur les sections de ligne de Gourdon, Cajarc, Caussade et Fumel à Cahors.

Ils sont valables à l'aller dans tous les trains permettant d'arriver à Cahors avant 14 heures, au retour dans tous les trains à partir de 10 h. et permettant de revenir au point de départ dans la même journée.

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyageurs vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente de yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

Le D^r ORTEL

Ancien Expert des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'ANÉMIE et les PÂLES COULEURS.

Son action réparatrice sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

(A suivre).